

# Barème des POINTS

Pour connaître le nombre de point que vous recevez sur un concours il ne suffit plus de connaître uniquement le nombre d'équipes inscrites mais également 2 autres critères.

## 1. L'origine des joueurs inscrits au concours

- a. Les joueurs peuvent être issue du même département dans lequel a lieu le concours
- b. Les joueurs peuvent être issue d'un département de la même région que le lieu du concours
- c. Les joueurs peuvent être issue d'une autre région.

## 2. Le niveau des joueurs

- a. Un joueur peut être promotion
- b. Un joueur peut être classé (soit honneur ou Elite)

Le nombre d'équipes inscrites au concours détermine à partir de quel niveau des points seront distribués. Le maximum étant en 1/8 de finale il ne peut pas y avoir de point avant les 1/8 peu importe le nombre d'inscrit.

Les critères d'origine et de niveau détermine eux la grille de point à appliquer.

X représente le pourcentage de joueur honneur ou Elite inscrit au concours

Y représente le pourcentage de joueur inscrit issue d'un autre département que le lieu du concours

Z représente le pourcentage de joueur inscrit issue d'une autre région que le lieu du concours.

		ORIGINE		
		Moins de Y % de joueurs d'un département extérieur	Moins de Y % de joueurs d'un département ext. et moins de Z % d'une région ext.	Plus de Z % de joueurs d'une région ext.
NIVEAU	100% de joueurs promotion	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
	Moins de X % de joueurs classés	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
	Plus de X % de joueurs classés	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>

Les taux appliqué pour 2019 seront : X = 31% / Y = 40% / Z = 15%

Les taux X , Y et Z peuvent changer d'une année sur l'autre.

Prenons un exemple : pour un championnat départemental 100% des joueurs seront issue du département.... Logique me direz-vous. Il y aura donc moins de 40% de joueur d'un département extérieur.

Pour le doublette senior masculin il y avait 207 équipe soit 414 joueurs dont 288 était promotion, ce qui nous donne 30.43 % de joueur classé. Il y aura donc moins de 31 % de joueur classés.

Le croisement des deux critères donne la GRILLE B pour ce concours, ce calcul est fait automatiquement par le logiciel gestion concours.

Reste à lire le nombre de point obtenu dans la grille correspondante sur la page suivante.

On peut donc voir que pour le départemental doublette senior masculin il à 2 pts attribué à partir des 1/8.

## GRILLE A

Nombre d'inscrits	V	F	1/2	1/4	1/8
<b>9</b> à <b>32</b>	2	1	x	x	x
<b>33</b> à <b>64</b>	3	2	1	x	x
<b>65</b> à <b>128</b>	4	3	2	1	x
<b>129</b> à <b>256</b>	5	4	3	2	1

## GRILLE B

Nombre d'inscrits	V	F	1/2	1/4	1/8
<b>9</b> à <b>32</b>	3	2	x	x	x
<b>33</b> à <b>64</b>	4	3	2	x	x
<b>65</b> à <b>128</b>	5	4	3	2	x
<b>129</b> à <b>256</b>	6	5	4	3	2

## GRILLE C

Nombre d'inscrits	V	F	1/2	1/4	1/8
<b>9</b> à <b>32</b>	4	3	x	x	x
<b>33</b> à <b>64</b>	5	4	3	x	x
<b>65</b> à <b>128</b>	6	5	4	3	x
<b>129</b> à <b>256</b>	7	6	5	4	3

## GRILLE D

Nombre d'inscrits	V	F	1/2	1/4	1/8
<b>9</b> à <b>32</b>	5	4	x	x	x
<b>33</b> à <b>64</b>	6	5	4	x	x
<b>65</b> à <b>128</b>	7	6	5	4	x
<b>129</b> à <b>256</b>	8	7	6	5	4

## GRILLE E

Nombre d'inscrits	V	F	1/2	1/4	1/8
<b>9</b> à <b>32</b>	6	5	x	x	x
<b>33</b> à <b>64</b>	7	6	5	x	x
<b>65</b> à <b>128</b>	8	7	6	5	x
<b>129</b> à <b>256</b>	9	8	7	6	5